

Réunion-Débat sur les rythmes scolaires
Lundi 8 novembre 2010-Lycée Champollion - Figeac

Après un mot d'accueil, M. l'Inspecteur d'Académie pose l'objectif général de la rencontre :

- La question de l'équilibre entre le temps de l'école, le temps de repos, les vacances, les activités sportives et culturelles.

Il s'agit de réfléchir ensemble à ce qui est nécessaire d'améliorer à l'école et de faire émerger des tendances.

M. l'Inspecteur d'Académie rappelle ensuite trois points :

- La consultation sur les rythmes scolaires se décline en trois niveaux ; national, académique et départemental.
- La journée scolaire française est la plus longue des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques, alors que l'année scolaire est la plus courte. Par conséquent, les journées sont longues et lourdes, aussi bien pour les élèves que pour les professeurs.
- La mise en place de l'expérimentation d'un nouveau rythme dans les collèges de Martel et de Puy l'Evêque : cours le matin, activités sportives et culturelles l'après-midi.

M. l'Inspecteur d'Académie ouvre ainsi le débat en proposant d'articuler la réflexion autour de trois questions :

- 1) Faut-il changer les rythmes scolaires ?
- 2) Quelles sont les priorités à prendre en compte ?
- 3) Quelles propositions peuvent émerger du groupe de travail ?

I. Questions posées sur la pertinence du débat

- Ne doit-on pas attendre les résultats des expérimentations mises en place depuis la rentrée ?
- Est-ce que cette consultation ne cache pas une dégradation des conditions de travail des professeurs ?
- Est-ce que cette consultation n'est pas un alibi pour des mesures déjà prises ?
- Ne doit-on pas revenir à une réflexion plus générale sur la mission de l'école ?
- Doit-on porter une attention toute particulière au rythme scolaire ? Pourquoi maintenant ?
- N'a-t-on pas d'autres priorités ?

M. l'Inspecteur d'Académie déclare que la simultanéité du débat sur les rythmes scolaires et l'expérimentation mise en place dans 100 lycées et collèges de France est circonstancielle. En outre, il ne s'agit pas de dévoyer le système éducatif de ses missions ni d'attaquer les fonctionnaires, mais de réfléchir sur des questions d'organisation afin de rendre efficace le travail des élèves en tenant compte du rythme de vie de l'enfant.

II. Débat

Le débat s'articule autour de plusieurs constats concernant :

a) Le rythme de vie de l'enfant

En milieu rural, la journée d'un élève est très longue : il part de chez lui à 6h30 et ne rentre qu'à 18h30. Si l'on rajoute à cela des activités sportives et/ou culturelles et les devoirs, le rythme de vie de l'enfant est dense et les temps familiaux sont fort contraints. Beaucoup d'élèves éprouvent des difficultés à se lever le matin, mais ils se couchent également tard (en raison notamment de l'addiction à Internet). Aussi, on ne peut pas isoler une problématique liée aux rythmes scolaires d'une problématique liée à la vie de l'enfant.

b) Le découpage de l'année scolaire

Les problèmes disciplinaires interviennent majoritairement au mois de janvier, en plein hiver, à la suite d'une première période de l'année extrêmement longue (de septembre à Noël). Ces problématiques résultent donc de la concordance entre la fatigue accumulée par l'élève et le rythme chrono-biologique de l'élève. En conséquence, une période de vacances d'hiver plus longue pourrait être appropriée en donnant un temps de repos plus adapté aux rythmes biologiques (creux de l'hiver) et au rythme annuel, un peu à la façon du découpage de l'année scolaire dans l'hémisphère sud.

d) La durée des cours

Un élève éprouve des difficultés à se concentrer pendant les 55 minutes de cours. C'est pourquoi d'autres pays – dont l'Allemagne – proposent des séquences de 45 minutes. Toutefois, des séquences longues permettent aux professeurs de proposer plus d'activités et plus de variétés à leurs élèves. De plus, en proposant des cours de 45 minutes, il ne faudrait pas encourager la culture du « zapping » et – pour le lycée – mal préparer les élèves aux longues séquences proposées par l'enseignement supérieur. Aussi, en proposant des séquences uniformisées dans le second degré (contrairement au premier degré, plus souple dans le découpage de ses séquences), l'école propose-t-elle une organisation pédagogique cohérente qui réponde aux besoins des enseignements ?

c) Le découpage de la journée de l'élève

La journée de l'élève à l'école reste longue et dense. Les contraintes des horaires, des programmes et des référentiels n'autorisent que peu de temps de respiration. Au lycée comme au collège, la majorité des élèves n'a qu'une heure de pause méridienne et peu de pauses mal exploitées le reste de la journée. En outre, les mêmes contraintes n'autorisent pas toujours une répartition judicieuse des enseignements en fonction du rythme chrono-biologique de l'élève. L'effort d'attention, de concentration ou de travail n'est pas égal tout au long de la journée. Certains professeurs proposent d'ailleurs des temps de pause pendant les cours afin de remettre les élèves en situation de travail. Pour autant, il ne s'agit pas de rallonger une journée en l'oxygénant de longues pauses. La réflexion doit donc

porter sur le contenu de la journée de cours et, peut-être sur une organisation annualisée de l'emploi du temps des élèves.

Le travail personnel de l'élève

Les parents d'élèves expriment clairement que les devoirs alourdissent la journée de l'enfant. Pour certains professeurs, la diminution de leur présence face aux élèves pour une même densité des programmes nécessite un travail personnel plus important. Par ailleurs, les élèves ne présentent pas tous la même autonomie face au travail personnel. Ils ne bénéficient pas non plus des mêmes soutiens de leurs parents. Dans son organisation, le temps scolaire devrait permettre de réduire cette inégalité en proposant à chaque élève, selon son niveau, un travail personnel encadré par un professeur.

III. Propositions

- Réduire la journée scolaire, ce qui implique une dilatation de l'année scolaire ou du cursus (une année de plus, comme dans certains pays).
- Dans la droite ligne de l'expérimentation en cours, diversifier la journée scolaire en proposant aux élèves plus d'activités culturelles et sportives pendant le temps scolaire pour ne pas alourdir la journée de l'enfant par les activités périscolaires qui ont généralement lieu le soir.
- La journée scolaire devrait comprendre des temps de travail personnel et des temps d'études encadrés par les professeurs. Ces temps de travail personnel et d'études doivent être alors positionnés dans l'emploi du temps de l'élève, en petits groupes.
- L'enseignant pourrait en conséquence avoir moins d'heures de cours, mais plus de temps pour le suivi personnalisé, avec un temps de présence hebdomadaire peut-être plus long sur l'établissement.
- L'organisation du temps scolaire doit permettre une pause méridienne plus longue que celle que l'on propose aujourd'hui, au moins 1h30.
- L'année scolaire pourrait être conçue de façon plus semestrielle avec un temps de vacances d'été plus court (un mois et demi, avec ou sans zonage) et un temps de vacances d'hiver plus long (un mois).